

Autorité aéroportuaire du
nord du Nouveau-Brunswick inc.

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



AÉROPORT DE
BATHURST
AIRPORT





L' Autorité aéroportuaire
du nord du **Nouveau-Brunswick** inc.

Northern **New Brunswick**
Airport Authority Inc.

Mission et vision

Mission - Offrir une gamme de services
aéroportuaires accessibles,
sécuritaires, fiables et rentables.

Vision - Devenir une autorité aéroportuaire
de premier plan dans le nord du
Nouveau-Brunswick.

Salutations du président et de la directrice générale

L'aéroport régional de Bathurst demeure l'un des solides piliers économiques de notre région. Nous avons une fois de plus atteint un record quant au nombre de passagers, soit 49 772, pour l'exercice financier 2013-2014. Ce chiffre représente une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente et tout laisse penser que nous dépasserons les 50 000 passagers au cours de la prochaine année. C'est un reflet du contexte économique actuel, alors qu'un plus grand nombre d'entre nous voyagent à l'extérieur de la région pour leur travail. Un autre signe de notre succès, c'est le nombre de mouvements d'aéronefs par année. Il y en a eu 4294 en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 14 % comparativement à l'année précédente. Les vols nolisés sont aussi en hausse avec 1532 mouvements dans l'année, soit une augmentation de 4 % par rapport à la même période l'an dernier.

Nos partenaires de transport aérien commercial ont joué un rôle déterminant dans notre réussite et ont reconnu l'importance des besoins de notre région dans ce domaine. Air Canada Jazz a répondu à cette demande en augmentant le nombre de sièges durant les mois d'été avec des appareils plus gros et un vol supplémentaire. Le transporteur Pascan Aviation continue de desservir quotidiennement Wabush.

Nous tenons à remercier nos partenaires aériens pour leur soutien continu.

Le projet d'agrandissement de l'aéroport continue d'aller de l'avant. Cette année, nous avons terminé le LIDAR et les levés aériens, finalisé un plan d'étage détaillé pour le terminal et injecté plus de 260 000 \$ dans notre compte de réserve en fiducie. Nous disposons d'un peu plus de 880 400 \$ dans ce compte qui servira de levier financier pour le projet d'expansion. L'Autorité aéroportuaire a soumis son plan d'affaires final au gouvernement provincial en février dans l'expectative que le gouvernement provincial accorde des programmes de subventions appropriés pour réaliser le projet d'expansion.

À titre de président de l'Autorité aéroportuaire, je crois qu'il est très important de s'unir pour une vision améliorée servant le public voyageur et le nord du Nouveau-Brunswick. Au cours des six dernières années, nous avons défendu le besoin d'amélioration de l'aéroport auprès des gouvernements provincial et fédéral. Sa viabilité financière et sa rentabilité commerciale ne sont plus à prouver, grâce à des vols réguliers avec deux compagnies aériennes. L'argument commercial est là. Notre aéroport est le point d'accès à notre

région; une porte d'accueil à nos formidables collectivités. Il est grand temps qu'il soit agrandi.

À titre de directrice générale de l'Autorité aéroportuaire du Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier notre vaillant et dévoué personnel qui a fait de l'aéroport ce qu'il est aujourd'hui. C'est un plaisir de travailler quotidiennement avec des personnes aussi remarquables. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration pour leurs inestimables conseils et compétences. Chacun d'eux s'est engagé à faire de cet aéroport le joyau de notre région. Et merci, tout particulièrement, à notre président, Colin Brewster, pour son soutien et son leadership au cours de la dernière année.

Sincères salutations,



Colin Brewster
Président



Jennifer Henry
Directrice générale



Photo : Christopher Lovegrove



Examen du marketing de l'expansion des affaires

Service aérien

Air Canada continue d'offrir deux vols par jour à destination de Montréal. Durant l'été 2013, la compagnie a ajouté un vol arrivée samedi soir/départ dimanche matin de l'aéroport de Bathurst et a augmenté le nombre de sièges avec l'entrée en service de son nouvel appareil de la série Dash 8-300.

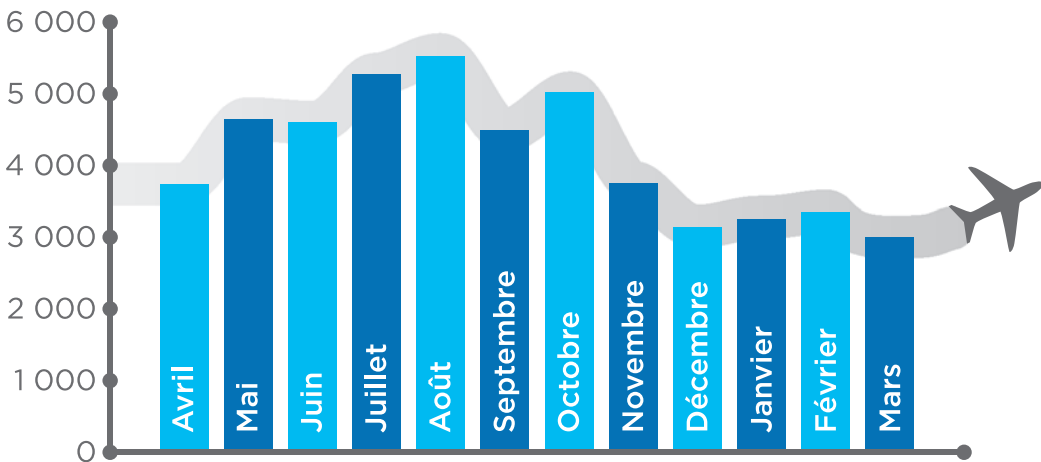
Pascan Aviation assure cinq vols hebdomadaires à destination de Wabush pour faciliter l'accès de nos travailleurs qualifiés et de nos entreprises aux importants marchés de la région du Labrador. Le transporteur a interrompu son service vers Saint-Hubert, Québec et les Îles-de-la-Madeleine en raison du faible taux d'occupation.

Diverses entreprises qui offrent des services de vols nolisés privés et commerciaux utilisent aussi notre aéroport sur une base régulière; les principales : A.G. Aviation, Exact Air, Manan Air Service, Maritime Air Charter et Provincial Airlines. Nous les remercions de leur soutien continu.

Marketing

L'Autorité aéroportuaire a bénéficié d'une autre année de partenariat fructueux avec DPG Communication pour développer ses outils de marketing. La campagne de cette année a mis l'accent sur l'importance de notre aéroport régional pour une variété de marchés : les voyageurs d'affaires, les travailleurs, les touristes, la collectivité médicale et les investisseurs.

Statistiques sur les passagers Du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014



Campagne 2014

Publicités et panneaux routiers

For me,

it's the Bathurst

To grow my business
and develop new markets,
an airport is vital!

Moi

j'utilise l'Aéroport de Bathurst

Pour l'envie de m'évader quelques jours
ou partir à l'aventure,
un aéroport c'est vital!

Moi
j'utilise
l'Aéroport
de Bathurst



For me,
it's the
Bathurst
Airport





st Airport
arkets,



AÉROPORT DE
BATHURST
AIRPORT

www.airbathurst.com



AÉROPORT DE
BATHURST
AIRPORT

www.airbathurst.com



www.airbathurst.com



AÉROPORT DE
BATHURST
AIRPORT

Examen du fonctionnement

L'Autorité aéroportuaire a réussi à mener à bien les projets suivants :

LIDAR et levé aérien - Ce projet a été entrepris pour évaluer la proposition de rallongement de la piste d'atterrissage. L'aéroport est soumis à la *Loi sur l'aéronautique* et requiert que l'Autorité aéroportuaire élimine les entraves de ses surfaces de transition et de ses inclinaisons. Ces levés permettront à l'Autorité aéroportuaire de localiser avec précision tout obstacle potentiel, par exemple la croissance d'un arbre, et de prendre les mesures appropriées pour corriger la situation.

Plan d'étage du terminal -

L'Autorité aéroportuaire a retenu les services de David Foulem Architecte Inc. pour élaborer un plan d'étage détaillé et faire une estimation de coût pour le projet d'agrandissement du terminal. Les spécifications du plan répondent à nos exigences réglementaires et à celles de notre niveau de service correspondant à notre nombre annuel de passagers.

Dépenses en immobilisations

Dépenses en immobilisations engagées au cours de l'exercice financier 2013-2014 :

- Achat d'un camion de piste : 26 900 \$
- LiDar et levé aérien : 54 854,86 \$
- Conception d'un plan d'étage du terminal : 17 395,92 \$

Priorités stratégiques (2013-2016)

L'Autorité aéroportuaire a établi comme priorités stratégiques clés, pour le maintien de la croissance et du succès de l'aéroport régional de Bathurst, les objectifs suivants :

1 Développement des affaires

Objectif : trouver et favoriser des occasions d'affaires, des stratégies de marketing et des possibilités d'aménagement de terrains.

2 Ressources humaines

Objectif : recruter et maintenir en poste des personnes compétentes afin d'assurer le développement de l'entreprise.

3 Activités et équipement

Objectif : offrir des services sécuritaires et fiables.

4 Partenariats financiers et communautaires

Objectif : maintenir la viabilité financière des services et la gestion rentable des ressources de l'entreprise.

Objectif : assurer que l'entreprise soit bien intégrée dans la collectivité et qu'elle en soit représentative.

Gouvernance

Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année tandis que les comités se réunissent de façon continue. Les comités actuels du conseil sont les suivants :

- Développement des affaires
- Direction
- Finances et vérification
- Gouvernance
- Ressources humaines

Tous ces comités jouent un rôle actif dans les activités de l'aéroport; cependant, le comité de direction se réunit seulement si des décisions urgentes doivent être prises entre les réunions régulières du conseil d'administration.

Nous sommes très heureux d'accueillir Guy Guitard comme nouveau membre du conseil d'administration. Guy a

commencé son mandat en juin 2013, nommé par l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick inc. et est devenu membre à part entière des comités de Gouvernance et des Ressources humaines. Il ne fait nul doute qu'il représente un atout précieux pour le conseil d'administration.

Nous voulons saluer le départ d'Yvon Arseneau, membre du conseil d'administration, et le remercier pour son immense travail et son dévouement au service de l'Autorité aéroportuaire au cours des quatre dernières années. Nous souhaitons aussi souligner la contribution de Raoul Charest et de Lorio Roy pendant plusieurs années à titre d'anciens membres du conseil d'administration. Merci pour l'engagement et la passion dont vous avez fait preuve.

Comités :

Développement des affaires

Membres : Francis Frenette (président)
Yvon Arseneau
Stephen Brunet
Carole Caron
Todd Morrison

Le comité de Développement des affaires s'est réuni à plusieurs reprises au cours de cette année pour discuter des sujets suivants : révision du plan d'expansion de l'aéroport (en particulier la création de plans d'étage détaillés pour le terminal), LIDAR et les levés aériens, et les plans de zonage.

Direction

Membres : Colin Brewster, président
Marc-André Godin,
vice-Président
André Gozzo, secrétaire
Yvon Arseneau, trésorier

Le comité de Direction s'est réuni deux fois au cours de l'exercice financier pour discuter d'affaires urgentes entre les réunions du conseil d'administration.

Finances et vérification

Membres : Yvon Arseneau
(président)
Marc-André Godin

Le comité des Finances et de la vérification s'est réuni plusieurs fois au cours de l'exercice financier pour faire des recommandations à propos du budget annuel, des ébauches d'états financiers vérifiés et des stratégies d'investissement pour l'Autorité aéroportuaire.

Gouvernance

Membres : André Gozzo
(président)
Carole Caron
Guy Guitard
René Legacy

Le comité de Gouvernance s'est réuni en juin 2013 pour discuter des sujets suivants : directives concernant les conflits d'intérêts, établissement d'une politique concernant la désignation de porte-parole autorisé du conseil d'administration et de l'Autorité

aéroportuaire, et la révision de ses règlements administratifs. Sauf dans le cas de la politique du porte-parole, les questions ont été soumises à un conseiller juridique pour étude et seront réexaminées par le comité au cours du prochain exercice financier. Le comité de Gouvernance a informé le conseil d'administration que la question concernant le porte-parole autorisé est traitée dans les règlements administratifs de fonctionnement de l'entreprise; par conséquent, aucun autre principe n'a été établi.

Ressources humaines

Membres : Yvon P. Arseneau
(président)
Marc-André Godin
Guy Guitard

Le comité des Ressources humaines s'est réuni à plusieurs reprises pour fournir des conseils et des recommandations sur les questions suivantes : outil d'évaluation de la directrice générale, révision des programmes d'avantages sociaux des employés, du document de structure salariale et modifications au manuel des Ressources humaines concernant les congés de maladie et les avantages sociaux.

Gouvernance du conseil d'administration

Le règlement administratif qui régit les activités générales de l'Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick (AANNB) définit le processus de mise en candidature pour la nomination des membres de son conseil d'administration. Le conseil d'administration doit être représentatif de la collectivité et être composé de personnes ayant une expérience dans divers domaines d'activité. L'AANNB inc. satisfait à ces exigences comme le prouve la liste des personnalités qui nomment les membres du conseil d'administration présentée dans ce rapport.

Code de conduite des administrateurs

Tous les administrateurs de l'Autorité aéroportuaire sont soumis à un code de conduite et à des règlements en matière de conflit d'intérêts. Ces règles exigent que les membres du conseil d'administration évitent les situations de conflit d'intérêts et s'abstiennent de toute implication dans un tel contexte. Aucun cas de conflit d'intérêt n'a été porté à l'attention du conseil d'administration en 2013-2014.

Proposants de candidature

Le conseil d'administration est nommé par divers proposants qui représentent l'ensemble de la collectivité :

- Gouvernement provincial
un représentant
- Municipalités de la région Chaleur
trois représentants
- Municipalités de la région de la péninsule acadienne
un représentant
- Chambre de Commerce du Grand Bathurst
un représentant
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc.
cinq représentants

Les représentants de chacun des groupes sont nommés pour des mandats de trois ans et peuvent siéger au conseil d'administration pour un maximum de neuf ans. En plus des réunions régulières, les membres du conseil d'administration participent activement aux comités suivants :

- Direction
- Développement des affaires
- Ressources humaines
- Gouvernance
- Finances et vérification

Comité de direction

- Colin Brewster, président
- Marc-André Godin, vice-président
- André Gozzo, secrétaire
- Yvon Arseneau, trésorier

Salaires et rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration pour 2013-2014.

- La somme des salaires de la directrice générale, du directeur de l'exploitation et du superviseur s'est élevée à 287 303 \$.
- La rémunération du conseil d'administration sous forme d'indemnités journalières a compté pour 5000 \$.
- L'Autorité aéroportuaire doit rendre compte de tous les contrats excédant 75 000 \$ qui n'ont pas été attribués selon un processus public d'appels d'offres concurrentiels. Aucun contrat de ce type n'a été conclu au cours de la période visée par le présent rapport.

Bureaux de la société

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick
2929, Route 180
South Tetagouche NB E2A 7B9

Conseiller juridique

RTRA • Bureau 300 - 270, ave Douglas
Bathurst NB E2A 1M9

Vérificateurs

EPR - Bathurst • 1935, ave St. Peter
Bathurst NB E2A 7J5

Services financiers et investissements

Caisse Populaire Chaleur
1215, ave St. Peter
Bathurst NB E2A 3A2

HollisWealth
276, rue Marie
Beresford NB E8K 1P8

Représentants des identités chargées de la nomination

Au mois de juin 2013

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (1)
Yvon P. Arseneau
- Municipalités de la région Chaleur (3)
Stephen Brunet
Francis Frenette
René Legacy
- Municipalités de la région de la Péninsule acadienne (1)
André Gozzo
- Chambre de Commerce du Grand Bathurst (1)
Yvon Arseneau
- Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc. (5)
Colin Brewster
Carole Caron
Marc-André Godin
Guy Guitard
Todd Morrison



Autorité aéroportuaire du nord du Nouveau-Brunswick Inc.

États financiers

Au 31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	18
Fonds d'administration	
Bilan	20
État des revenus, dépenses et surplus	21
Annexe complémentaire des revenus	22
Annexe complémentaire des dépenses	23
Fonds de capital	
Bilan	26
État des dépenses et investissements en capital	27
État des financements de capital	28
Fonds de réserve et de fiducie	
Bilan	29
État des revenus et dépenses	30
Bilan combiné	31
Notes complémentaires aux états financiers	32



COMPTABLES
GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

CERTIFIED GENERAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télex. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@epribathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télex. / Fax: (506) 727-2088

eppeninsule@epribathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'administration, de réserve et de fiducie et de capital au 31 mars 2014, et les états des revenus, dépenses et surplus du fonds d'administration et de réserve et de fiducie, ainsi que l'état des dépenses et investissements en immobilisations et des financements du fonds de capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

N'ayant pas eu le mandat d'effectuer un audit des inventaires, nous n'avons pas assisté au dénombrement des inventaires de fermeture et nous n'avons pu contrôler les quantités en inventaire par d'autres moyens. Puisque les inventaires sont l'un des éléments qui servent à établir les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie, nous n'avons pu déterminer si certains redressements de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des flux de trésorerie provenant de l'exploitation auraient été nécessaires.

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'Autorité tire des revenus de stationnement pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de l'Autorité et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants reçus, de l'excédent des revenus sur les dépenses, l'actif et du surplus.

Associés-Partners
*André J. Doucet, C.G.A.
*Denis St-Pierre, F.C.G.A.
*Gilles Deveaux, C.A.

Un cabinet indépendant membre du Groupe EPR Canada inc. / An Independent Member Firm of EPR Canada Group Inc.

*Dénote corporation professionnelle / Denotes Professional Corporation

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. au 31 mars 2014, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux en conformité avec la Loi des municipalités.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 11 juillet 2014

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION
AU 31 MARS 2014

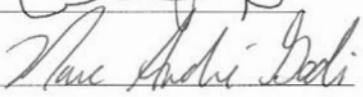
	2014	2013
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	58 584 \$	125 506 \$
Débiteurs	295 993	226 362
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	6 462	-
À recevoir du Fonds de capital	16 026	16 026
Inventaire	61 928	63 626
Frais payés d'avance	14 272	14 272
	453 265	445 792
INVESTISSEMENTS, (note 3)	2 576	2 576
	455 841 \$	448 368 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	200 020	216 604
Sommes à payer à des agences gouvernementales	-	22 211
À payer au Fonds de capital	51 201	51 201
Revenus reportés	3 000	1 091
	271 000	291 107
SURPLUS		
Solde, début de l'exercice	157 261	139 680
Excédent des revenus (dépendances) sur les dépenses (revenus)	92 095	92 746
Déficit (surplus) de l'avant-dernier exercice	(64 515)	(75 165)
	184 841	157 261
	455 841 \$	448 368 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :



Directeur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS, DÉPENSES ET SURPLUS
 FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
REVENUS			
Locations (page 4)	89 905 \$	113 454 \$	101 164 \$
Frais d'usagers (page 4)	2 187 043	2 581 965	2 182 316
Divers	10 360	10 155	8 159
Transfert du Fonds de réserve et de fiducie	-	-	8 900
Surplus de l'avant-dernier exercice	64 516	64 515	75 165
	2 351 824	2 770 089	2 375 704
DÉPENSES			
Administration (page 5)	521 852	506 488	514 879
Système pétrolier (page 5)	791 200	990 616	855 433
Garage (page 5)	15 240	20 050	15 036
Opérations (page 5)	183 630	216 276	189 724
Service de bagages (page 6)	99 379	115 709	108 421
Piste et terrains (page 6)	53 500	45 545	25 057
Sécurité (page 6)	32 530	45 237	35 031
Déneigement (page 6)	170 936	199 857	195 986
Aérogare (page 6)	48 000	50 684	39 666
Autres (page 7)	66 000	35 766	45 983
Services financiers (page 7)	369 557	451 766	257 742
	2 351 824	2 677 994	2 282 958
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	- \$	92 095 \$	92 746 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES REVENUS - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
LOCATIONS			
Espace publicitaire	3 640 \$	6 207 \$	5 190 \$
Bails de terrain	5 100	11 501	9 788
Location de bureau	81 165	95 746	86 186
	89 905 \$	113 454 \$	101 164 \$
FRAIS D'USAGERS			
Frais d'opération de l'aéroport	893 680 \$	994 710 \$	876 820 \$
Stationnement	80 400	104 165	84 391
Vente de combustible	900 000	1 200 756	954 980
Service aux avions	72 963	74 580	66 806
Frais pour l'usage de l'aérogare	240 000	207 754	199 319
	2 187 043 \$	2 581 965 \$	2 182 316 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
ADMINISTRATION			
Publicité	56 400 \$	66 913 \$	63 904 \$
Frais AIF	26 810	27 324	24 514
Assurance	25 000	16 376	12 352
Divers	15 000	14 383	11 751
Fourniture de bureau et papeterie	20 000	13 780	16 085
Autres	10 000	5 000	6 750
Honoraires professionnels	45 000	42 248	31 583
Taxes et permis	5 000	7 155	6 009
Télécommunications	15 000	15 671	14 584
Réunions et déplacements	19 000	10 335	15 376
Salaires et avantages sociaux	284 642	287 303	311 971
	521 852 \$	506 488 \$	514 879 \$
SYSTÈME PÉTROLIER			
Pétrole en vrac	774 000 \$	971 650 \$	834 650 \$
Assurance	7 000	13 442	13 636
Entretien et réparation	10 200	5 524	7 147
	791 200 \$	990 616 \$	855 433 \$
GARAGE			
Divers	3 000	3 151	1 279
Entretien et réparation	6 000	9 669	8 209
Électricité	6 240	7 230	5 548
	15 240 \$	20 050 \$	15 036 \$
OPÉRATIONS			
Salaires et avantages sociaux	183 630 \$	216 276 \$	189 724 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	Budget	2014	2013
SERVICE DE BAGAGES			
Divers	5 000 \$	4 152 \$	6 170 \$
Salaires et avantages sociaux	94 379	111 557	102 251
	99 379 \$	115 709 \$	108 421 \$
PISTE ET TERRAINS			
Entretien et réparation	47 500 \$	35 290 \$	19 889 \$
Dépenses de véhicules	6 000	10 255	5 168
	53 500 \$	45 545 \$	25 057 \$
SÉCURITÉ			
Salaires et avantages sociaux	32 530 \$	45 237 \$	35 031 \$
DÉNEIGEMENT			
Entretien et réparation	64 001 \$	89 496 \$	80 299 \$
Déblaiement de neige et de glace	37 000	14 282	28 541
Salaires et avantages sociaux	69 935	96 079	87 146
	170 936 \$	199 857 \$	195 986 \$
AÉROGARE			
Électricité	18 000 \$	25 392 \$	23 331 \$
Entretien et réparation	15 000	6 939	4 239
Fournitures	15 000	18 353	12 096
	48 000 \$	50 684 \$	39 666 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES - FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014


	Budget	2014	2013
AUTRE			
Phare non directionnel	6 000 \$	15 659 \$	3 181 \$
Projets spéciaux	60 000	20 107	42 802
	66 000 \$	35 766 \$	45 983 \$
SERVICES FINANCIERS			
Dépenses en immobilisations corporelles	- \$	99 271 \$	21 895 \$
Intérêts et frais bancaires	4 800	10 880	8 500
Intérêts sur la dette à long terme	28 800	21 480	25 564
Intérêts sur la dette à court terme	-	-	75
Remboursement de la dette à long terme	69 960	45 235	101 708
Transfert au Fonds de réserve et de fiducie	265 997	274 900	100 000
	369 557 \$	451 766 \$	257 742 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

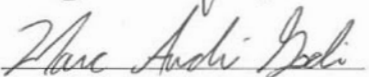
ED

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE CAPITAL
 AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Sommes à recevoir du Fonds d'administration	51 201 \$	51 201 \$
	51 201	51 201
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	1 326 242	1 317 094
	1 377 443 \$	1 368 295 \$
PASSIFS ET SOLDE DE FONDS		
PASSIFS À COURT TERME		
Sommes à payer au Fonds d'administration	16 026 \$	16 026 \$
Dettes échéant au cours du prochain exercice	47 266	44 345
	63 292	60 371
DETTE À LONG TERME (Note 6)	243 547	291 702
	306 839	352 073
SOLDE DE FONDS		
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Page 9)	1 070 604	1 016 222
	1 377 443 \$	1 368 295 \$

APPROUVÉ PAR : 

Directeur : _____

Directeur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014	2013
Dépenses		
Amortissement	90 125 \$	100 884 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	90 125 \$	100 884 \$
Investissement en immobilisations corporelles		
Solde, au début de l'exercice	1 016 223 \$	993 503 \$
Ajouter :		
Dépenses en capital	99 271	21 895
Remboursement de la dette à long terme	45 235	101 708
	1 160 729	1 117 106
Déduire :		
Excédent des dépenses sur les revenus	90 125	100 884
SOLDE, à la fin de l'exercice	1 070 604 \$	1 016 222 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES FINANCEMENTS DE CAPITAL
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014	2013
PROVENANCE		
Produit du prêt à long terme	-	-
Transfert du Fonds d'administration		
Immobilisations corporelles	99 271	21 895
Remboursement de la dette à long terme	45 235	101 708
	144 506 \$	123 603 \$
AFFECTATION		
Achats d'immobilisations corporelles	99 271	21 895
Remboursement de la dette à long terme	45 235	101 708
	144 506 \$	123 603 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

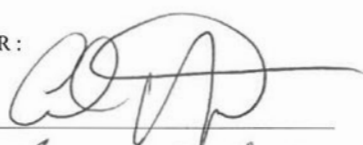


AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 AU 31 MARS 2014

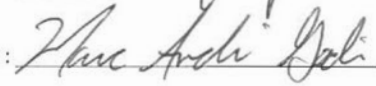
	2014	2013
ACTIFS		
Encaisse	880 317 \$	605 010 \$
RÉSERVE		
Fonds de réserve - Opération (page 12)	28 413 \$	28 413 \$
Fonds de réserve - Capital (page 12)	868 683	576 597
	897 096 \$	605 010 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :



Directeur :



Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES - FONDS DE RÉSERVE ET DE FIDUCIE
 EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	Fonds de réserve		2014	2013
	Opération	Capital		
Solde, au début de l'exercice	28 413 \$	576 597 \$	605 010 \$	496 454 \$
Revenus :				
Intérêts	-	17 186	17 186	17 456
Transfert du Fonds d'administration	-	274 900	274 900	100 000
	28 413	868 683	897 096	613 910
Dépenses :				
Transfert au Fonds d'administration	-	-	-	8 900
Solde, à la fin de l'exercice	28 413 \$	868 683 \$	897 096 \$	605 010 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ENR

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 BILAN COMBINÉ
 AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIFS		
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	938 901 \$	730 516 \$
Débiteurs	295 993	226 362
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	6 462	-
Inventaire	61 928	63 626
Frais payés d'avance	14 272	14 272
	1 317 556	1 034 776
INVESTISSEMENT (note 3)	2 576	2 576
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	1 326 242	1 317 094
	2 646 374 \$	2 354 446 \$
PASSIFS ET SURPLUS		
PASSIFS À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	200 020	216 604
Sommes à payer à des agences gouvernementales	-	22 211
Sommes à payer aux autres fonds	-	(1)
Revenus reportés	3 000	1 091
Dette échéant au cours du prochain exercice	47 266	44 345
	250 286	284 251
DETTE À LONG TERME (note 6)	243 547	291 702
	493 833	575 953
SURPLUS		
Investissement en immobilisations corporelles (page 8)	1 070 604	1 016 222
Surplus (page 2)	184 841	157 261
Fonds de réserve et de fiducie (page 11)	897 096	605 010
	2 152 541	1 778 493
	2 646 374 \$	2 354 446 \$

APPROUVÉ PAR :

Directeur :

Directeur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ER

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

1. NATURE DES OPÉRATIONS

L'autorité coordonne les activités de l'aéroport régional de Bathurst, Nouveau-Brunswick. L'autorité est un organisme sans but lucratif et est exonéré d'impôt sur le revenu en vertu de la *Loi sur l'impôt*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

L'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Constatation des produits

Les revenus d'exploitation sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque :

- Les services sont fournis ou les produits sont livrés aux clients.
- Il y a une preuve évidente de l'existence d'un arrangement.
- Les montants sont fixes ou peuvent être déterminés.
- Notre capacité de recouvrer les montants est raisonnablement assurée.

b) Stock

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds de capital. Les immobilisations corporelles sont amorties en utilisant des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles basées sur leur durée de vie utilisant les taux suivants :

Bâtiments	4 - 10 %	Dégressif
Équipement et machinerie	10 - 55 %	Dégressif
Matériel roulant	30 %	Dégressif
Stationnement	8 %	Dégressif
Amélioration de la piste	8 %	Dégressif
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	20 %	Dégressif
Équipement de déneigement	20 - 30 %	Dégressif

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé dans le fonds de capital. Les subventions reçues sont amorties en utilisant les mêmes taux que ceux des immobilisations corporelles s'y rapportant.

Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

d) Surplus / Déficit

L'autorité a adopté comme politique de budgéter dans les opérations de l'année courante tout surplus ou déficit de l'avant-dernier exercice.

e) Espèces et quasi-espèces

La politique de l'association consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

f) Prévision comptable

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de l'association. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

g) Régime de retraite

Les employés font partie d'un plan de pension à contributions déterminées pour lequel la responsabilité de l'autorité se limite à 4 % du gain ouvrant droit à une pension.

h) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les espèces et les quasi-espèces, les débiteurs, les frais payés d'avance, les crédateurs et charges à payer et les frais courus. En raison de leur échéance à court terme, tous les instruments financiers sont reportés à des montants correspondants approximativement à leur juste valeur.

i) Objectifs de la gestion du risque financier et politiques

Les politiques relatives à la gestion du risque font partie de la gestion globale des activités de l'entité, à l'instar des autres organismes sans but lucratif. La participation directe de l'autorité dans les activités quotidiennes contribue à déterminer les risques et les variations dans les attentes, ce qui entraîne des changements dans les activités de gestion du risque, dans les exigences et dans les actions. L'autorité ne prend pas part à des opérations de couverture afin de gérer le risque. Dans le cadre de la gestion globale des activités de l'autorité, la direction envisage d'éviter toute concentration indue des risques et pour ce faire, adopte des politiques de crédit et d'investissement adéquates afin de gérer l'exposition de l'organisme.



AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

3. INVESTISSEMENT

	2014	2013
Gestion Ace Aviation Inc., à la juste valeur marchande	2 576 \$	2 576 \$

Le coût au 31 mars 2014 était de 4 240 \$.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		2013	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Terrain	263 262 \$	- \$	263 262 \$	263 262 \$
Bâtiment - Administration	135 458	30 651	104 807	109 174
Bâtiment - Transport aérien	743 269	334 816	408 453	350 085
Bâtiment - Déneigement	228 862	139 406	89 456	94 753
Équipement et machinerie	416 307	364 586	51 721	66 492
Matériel roulant	51 153	18 288	32 865	8 521
Stationnement	526 364	144 276	382 088	415 313
Amélioration de la piste	1 662 589	419 736	1 242 853	1 350 927
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	2 402 155	2 277 014	125 141	156 426
Équipement de déneigement	1 098 845	995 608	103 237	129 045
	7 528 264	4 724 381	2 803 883	2 943 998
Moins subventions :				
Bâtiment - Administration	66 035	15 379	50 656	52 766
Bâtiment - Transport aérien	43 723	10 183	33 540	34 938
Équipement et machinerie	38 994	30 927	8 067	10 116
Amélioration de la piste	1 662 589	419 736	1 242 853	1 350 927
Équipement de navigation pour la piste d'atterrissage	171 300	92 365	78 935	98 669
Équipement de déneigement	138 000	74 410	63 590	79 488
	2 120 641	643 000	1 477 641	1 626 904
	5 407 623 \$	4 081 381 \$	1 326 242 \$	1 317 094 \$

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
 NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
 NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

5. DÉCOUVERT BANCAIRE

	2014	2013
Emprunt à demande	- \$	- \$

L'autorité a une marge de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$, portant un taux d'intérêt préférentiel plus 0,75 % et garantie par un contrat de sureté sur les actifs de l'aéroport.

6. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Emprunt bancaire à la Caisse Populaire, remboursable par versements mensuels égaux de 661 \$ incluant les intérêts à un taux de 8,49 %, garanti par un véhicule ayant une valeur comptable nette de 5 933 \$, échéant en mai 2013.	- \$	1 047 \$
Prêt à terme de la Caisse Populaire, remboursable par versements mensuel égaux de 5 454 \$, incluant les intérêts à un taux de 6,75 %, garanti par une hypothèque sur les bâtiments ainsi que l'allocation de la police d'assurance sur les bâtiments avec la Caisse Populaire Chaleur, échéant en 2021.	290 812	335 000
Dette échéant au cours du prochain exercice	290 812 47 265	336 047 44 345
	243 547 \$	291 702 \$

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015	47 265 \$
2016	50 555 \$
2017	54 075 \$
2018	57 840 \$
2019	61 867 \$

7. ENGAGEMENT

En date du 31 mars 2014, l'autorité s'était engagée dans un contrat de location d'équipement pour un montant totalisant 7 576 \$ au cours des quatre prochains exercices.

**AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE DU NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
NORTHERN NEW BRUNSWICK AIRPORT AUTHORITY INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'autorité reçoit la majorité de ses revenus de Air Canada. La continuité des opérations de l'aéroport dépend de la continuité de ce transporteur.

9. GESTION DE L'ACTIF NET

En matière de gestion de son actif net, l'objectif de l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. est de poursuivre ses activités de manière durable tout en remplissant son mandat général. Il atteint son objectif en effectuant une gestion quotidienne rigoureuse de son flux de trésorerie et en surveillant régulièrement les recettes et les dépenses par rapport à ses budgets de fonctionnement et d'immobilisations annuels. Au besoin, l'Autorité Aéroportuaire du Nord du Nouveau-Brunswick Inc./Northern New Brunswick Airport Authority Inc. intervient rapidement pour générer des recettes supplémentaires lorsque celles-ci ne respectent pas son budget et pour réduire les dépenses ou limiter des programmes lorsqu'il est impossible de trouver d'autres sources de revenus.

10. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

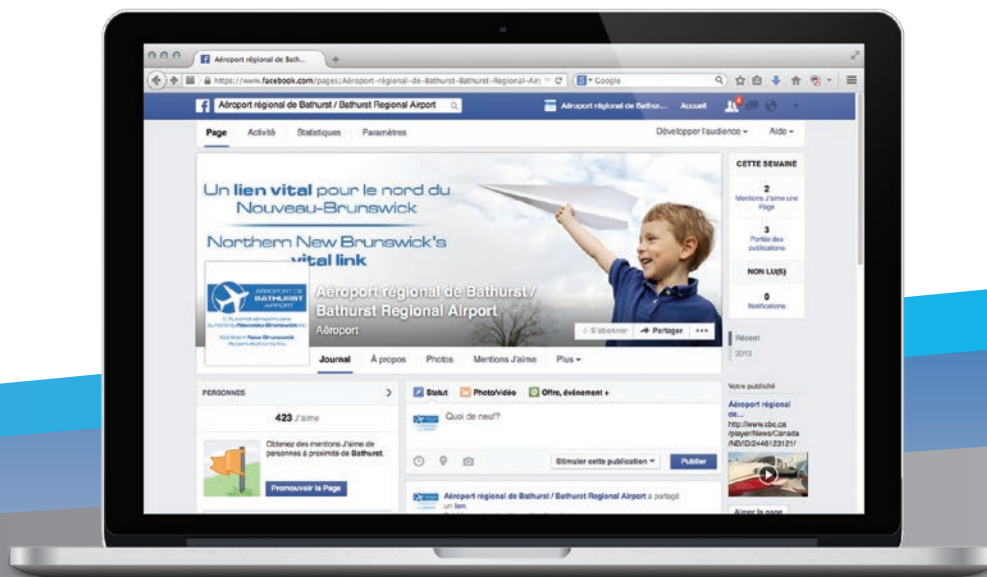
Les chiffres de l'exercice 2012 ont été audités par un autre auditeur. Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'exercice courant.



Retrouvez-nous en ligne :
Sur notre site Web



ou sur Facebook







Photos : Karine Wade Image

Concept : DPG Communication

Autorité aéroportuaire du nord
du Nouveau-Brunswick inc.
2929, route 180
Tetagouche Sud NB E2A 7B9

 506 549-5050

 506 549-5051

www.airbathurst.com



AÉROPORT DE
BATHURST
AIRPORT